

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS	5
ABRÉVIATIONS	7
INTRODUCTION	9
SECTION I ^{re} . — Approche du droit aérien	9
SECTION II. — Définitions	9
SOUS-SECTION I ^{re} . — DROIT AÉRIEN	9
SOUS-SECTION II. — DROIT INTERNATIONAL PUBLIC AÉRIEN ET DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ AÉRIEN	10
A. — <i>Droit international public</i>	10
B. — <i>Droit international privé</i>	10
C. — <i>Application de cette distinction au droit aérien</i>	10
SECTION III. — Autonomie du droit aérien	12

PREMIÈRE PARTIE

LE DROIT AÉRIEN PUBLIC

CHAPITRE PREMIER

HISTOIRE DU RÉGIME JURIDIQUE DE L'AIR

SECTION I ^{re} . — L'évolution historique générale	15
1. Droit romain	15
2. Moyen-Age	15
3. Droit français	15
4. Grande-Bretagne et autres pays européens	16
5. Etats-Unis	16
6. Evolution générale	16
SECTION II. — Les premières conventions internationales de l'air	16
1. Préparation : réunions d'associations internationales privées	16
2. Conférence de Paris de 1919	17
3. Convention portant sur la réglementation de la naviga- tion aérienne	17

	Pages
4. Convention de Madrid	18
5. Convention de La Havane	18
6. Evolution générale	18
 CHAPITRE II 	
LES CONVENTIONS INTERNATIONALES ET LES POLITIQUES AÉRONAUTIQUES	
 SECTION I ^{re} . — Les Accords de Chicago de 1944 : Aperçu général	
	20
 SECTION II. — La Convention de Chicago	
	20
 SOUS-SECTION I ^{re} . — IMPORTANCE EN TANT QUE SOURCE DU DROIT INTERNATIONAL	
	21
 SOUS-SECTION II. — CONTEXTE INTERNATIONAL DE LA CON- FÉRENCE DE CHICAGO	
	22
 SOUS-SECTION III. — PORTÉE DE L'ACCORD INTERVENU	
	24
 SOUS-SECTION IV. — ACCORD PROVISOIRE	
	25
 SOUS-SECTION V. — ENTRÉE EN VIGUEUR	
	25
 SOUS-SECTION VI. — ADHÉSIONS	
	26
 SOUS-SECTION VII. — CARACTÉRISTIQUES JURIDIQUES	
	26
 SOUS-SECTION VIII. — LIMITATION DE L'OBJET DE LA CON- VENTION AUX AÉRONEFS CIVILS	
	27
 SECTION III. — La Convention	
	28
 SOUS-SECTION I ^{re} . — PRÉAMBULE	
	28
 SOUS-SECTION II. — PRINCIPES DE LA CONVENTION	
	28
 A. — <i>La souveraineté</i>	
	29
 a) Dispositif	
	29
 b) Portée du dispositif de l'article 1 ^{er}	
	30
 c) Conséquences	
	30
 B. — <i>L'égalité des Etats</i>	
	31
 C. — <i>La non-ingérence</i>	
	31
 D. — <i>Obligation d'uniformisation</i>	
	32
 SOUS-SECTION III. — RÉGLEMENTATION DES SERVICES AÉ- RIENS	
	32
 A. — <i>Services aériens internationaux non-réguliers</i>	
	32
 B. — <i>Services aériens internationaux réguliers</i>	
	33
 C. — <i>Absence de définition des services aériens internationaux réguliers et non-réguliers</i>	
	34

TABLE DES MATIÈRES	341
	Pages
D. — <i>Définition ultérieure des services aériens internationaux réguliers</i>	35
E. — <i>Cabotage</i>	37
F. — <i>Conclusions sur l'exercice des droits aériens</i>	39
SOUS-SECTION IV. — RÉGLEMENTATION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE	39
SOUS-SECTION V. — LA NATIONALITÉ DES AÉRONEFS	40
SOUS-SECTION VI. — L'INSTITUTION DE L'ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE (O.A.C.I.)	42
SOUS-SECTION VII. — ADOPTION DE NORMES ET PRATIQUES RECOMMANDÉES	42
SECTION IV. — Les Annexes à la Convention de Chicago	43
SOUS-SECTION I ^{re} . — CONTENU ET NOMBRE DES ANNEXES	43
SOUS-SECTION II. — OBJET DES ANNEXES	44
SOUS-SECTION III. — MODES D'ADOPTION	44
SECTION V. — Les Accords complémentaires de Chicago	45
SSOUS-SECTION I ^{re} . — L'ACCORD DE TRANSIT	46
SOUS-SECTION II. — L'ACCORD DE TRANSPORT	48
SOUS-SECTION III. — SITUATION DES DROITS DE TRAFIC À LA SUITE DES ACCORDS DE CHICAGO	49
SECTION VI. — Les Accords bilatéraux	51
SSOUS-SECTION I ^{re} . — L'ACCORD DES BERMUDES	51
A. — <i>Date de l'Accord</i>	52
B. — <i>Caractéristiques</i>	52
C. — <i>Structure</i>	53
D. — <i>Dispositions principales</i>	54
1. Désignation des transporteurs	54
2. Règles de capacité	55
a) Notion de capacité	55
b) Les quatre règles fondamentales	57
3. Règles de fixation des tarifs aériens	60
4. Etablissement des itinéraires de vol	62
5. Clauses économiques diverses	63
6. Clauses de consultation et d'arbitrage	63
7. Modification, durée, dénonciation	64
8. Ratification, situation en Belgique	65
SOUS-SECTION II. — L'ÉVOLUTION JUSQU'AU DEUXIÈME ACCORD DES BERMUDES	65

	Pages
A. — <i>Facteurs de déstabilisation</i>	66
B. — <i>Facteurs de coopération</i>	66
C. — <i>Accord des Bermudes II</i>	68
SOUS-SECTION III. — LIBÉRALISATION ET RÉGIONALISME	69
A. — <i>Libéralisation</i>	70
1. Aux Etats-Unis	70
2. En matière de tarifs aériens et autres facteurs « aéro-politiques »	73
a) Rappel de la formule classique	74
b) Règle du « pays d'origine »	74
c) « Double désapprobation » et variante des zones tarifaires	74
3. Dans d'autres régions du monde	77
B. — <i>Régionalisme</i>	77

CHAPITRE III

LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES

SECTION I ^{re} . — L'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (O.A.C.I.)	78
A. — <i>Institution</i>	78
B. — <i>Caractéristiques</i>	78
C. — <i>Siège</i>	79
D. — <i>Objectifs</i>	79
E. — <i>Rôle</i>	80
F. — <i>Organisation</i>	81
1. L'Assemblée	81
2. Le Conseil	81
3. Les Commissions et les Comités	82
4. Les Conférences spéciales de Transport Aérien	82
SECTION II. — Les Organisations régionales	82
SOUS-SECTION I ^{re} . — LA COMMISSION EUROPÉENNE DE L'AVIATION CIVILE (C.E.A.C.)	83
A. — <i>Constitution, objectifs, siège</i>	83
B. — <i>Compétence</i>	84
C. — <i>Organes</i>	84
1. Les sessions plénières : triennales et intermédiaires	84
2. Les réunions périodiques des Directeurs généraux de l'Aviation Civile	84
3. Le Comité de Coordination	84

	Pages
4. Les Comités permanents	84
5. Mode de vote	84
6. Etats membres de la C.E.A.C.	84
7. Activités de la C.E.A.C.	85
a) Dans le domaine économique	85
b) Dans le domaine technique	85
c) Concernant la coordination en vue de la libre circu- lation	85
SOUS-SECTION II. — LA COMMISSION LATINO-AMÉRICAINE DE L'AVIATION CIVILE (C.L.A.C.)	86
A. — <i>Constitution et objectifs</i>	86
B. — <i>Compétence</i>	86
C. — <i>Membres</i>	86
D. — <i>Activités</i>	87
SOUS-SECTION III. — LA COMMISSION AFRICAINE D'AVIATION CIVILE (C.A.F.A.C.)	87
A. — <i>Constitution et objectifs</i>	87
B. — <i>Activités</i>	88
C. — <i>Résultats</i>	88
D. — <i>Siège et sessions</i>	89
SOUS-SECTION IV. — LE CONSEIL ARABE DE L'AVIATION CIVILE (C.A.A.C.)	89
SECTION III. — Les organismes fonctionnels	89
SOUS-SECTION I^{re}. — EUROCONTROL	90
A. — <i>Origine</i>	90
B. — <i>Siège</i>	90
C. — <i>Personnalité juridique et statut</i>	90
D. — <i>Organes</i>	90
E. — <i>Tâches d'Eurocontrol</i>	91
1. En vertu des conventions initiales	91
2. En vertu du Protocole de 1981	92
SOUS-SECTION II. — L'AGENCE POUR LA SÉCURITÉ DE LA NAVIGATION AÉRIENNE EN AFRIQUE ET À MADAGASCAR (A.S.E.C.N.A.)	93
A. — <i>Origine</i>	93
B. — <i>Tâches</i>	93
C. — <i>Fonctionnement</i>	94
D. — <i>Opinions critiques</i>	94
SOUS-SECTION III. — LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES INTERNATIONALES DE DROIT PRIVÉ	94

	Pages
A. — <i>Les Associations de compagnies aériennes</i>	94
B. — <i>L'International Federation of Air Line Pilots Association (I.F.A.L.P.A.)</i>	96
C. — <i>Les Associations représentatives des intérêts des consommateurs</i>	96

CHAPITRE IV

L'INTERNATIONAL AIR TRANSPORT
ASSOCIATION (I.A.T.A.)

SECTION I ^{re} . — <i>Nature juridique et constitution</i>	99
SECTION II. — <i>Objectifs</i>	99
SECTION III. — <i>Activités</i>	100
SECTION IV. — <i>Structures et organes</i>	101

CHAPITRE V

LE DROIT AÉRIEN PUBLIC
AU NIVEAU EUROPÉEN

SECTION I ^{re} . — <i>Les premières tentatives d'aborder l'Europe aéronautique par des politiques et des réglementations communes</i>	103
SECTION II. — <i>Les Conventions conclues à l'initiative de la C.E.A.C.</i>	106
SOUS-SECTION I ^{re} . — <i>L'Accord multilatéral sur les droits commerciaux pour les transports aériens non-réguliers en Europe, de 1956</i>	107
A. — <i>Objet</i>	107
B. — <i>Conditions</i>	107
SOUS-SECTION II. — <i>L'Accord sur l'établissement des tarifs des services aériens, de 1967</i>	108
A. — <i>Objet et portée</i>	108
B. — <i>Dispositions tarifaires</i>	108
C. — <i>Statut de l'Accord</i>	108
SOUS-SECTION III. — <i>Le Memorandum d'entente au sujet des prix pratiqués sur les services transatlantiques réguliers pour passagers</i>	109
SOUS-SECTION IV. — <i>Les Conventions relatives aux tarifs et aux capacités sur les services aériens intra-européens</i>	110

SECTION III. — Evolution novatrice de la Communauté Economique Européenne	112
SOUS-SECTION I ^{re} . — LES ÉTAPES POLITIQUES	112
SOUS-SECTION II. — LES ÉTAPES JURIDIQUES	113
SECTION IV. — La nouvelle législation européenne	116
SOUS-SECTION I ^{re} . — DEUX RÈGLEMENTS PORTANT SUR L'APPLICATION DES RÈGLES DE CONCURRENCE	116
A. — <i>Le Règlement n° 3975</i>	116
B. — <i>Le Règlement n° 3976</i>	117
SOUS-SECTION II. — LA DIRECTIVE DU CONSEIL SUR LES TARIFS DES SERVICES AÉRIENS RÉGULIERS ENTRE ETATS MEMBRES	117
SOUS-SECTION III. — UNE DÉCISION CONCERNANT LA RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ EN SIÈGES ENTRE LES TRANSPORTEURS AÉRIENS SUR LES SERVICES AÉRIENS RÉGULIERS ENTRE ETATS MEMBRES ET L'ACCÈS DES TRANSPORTEURS AÉRIENS AUX LIAISONS DES SERVICES AÉRIENS RÉGULIERS ENTRE ETATS MEMBRES	119
A. — <i>Les services interrégionaux en droit communautaire</i>	119
1. La Directive de 1983	119
2. La Décision du Conseil	121
B. — <i>Désignation multiple</i>	121
C. — <i>Combinaisons de points</i>	122
D. — <i>Droits de Cinquième liberté</i>	122
E. — <i>Quotes-parts de capacité</i>	122
SECTION V. — Perspectives et problématique de l'Acte Unique	123

CHAPITRE VI

LE DROIT BELGE

SECTION I ^{re} . — Organismes internationaux et Conventions internationales	126
SECTION II. — Les structures nationales	127
SOUS-SECTION I ^{re} . — L'ADMINISTRATION DE L'AÉRONAUTIQUE	127
SOUS-SECTION II. — LA RÉGIE DES VOIES AÉRIENNES	127
SOUS-SECTION III. — LA SOCIÉTÉ ANONYME BELGE D'EXPLOITATION DE LA NAVIGATION AÉRIENNE (SABENA)	130

	Pages
A. — <i>Création de la Sabena</i>	130
B. — <i>Concession exclusive</i>	130
C. — <i>Les autres relations de l'Etat avec la Sabena</i>	132
D. — <i>Evolution de la Sabena</i>	134
1. Liens historiques avec la politique belge	134
2. Evolution actuelle	136
E. — <i>Les autres compagnies aériennes belges</i>	136
F. — <i>Le fonctionnement des institutions en matière de négociations internationales</i>	136
 SECTION III. — Les législations et réglementations nationales	 137
SOUS-SECTION I ^{re} . — CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE	137
SOUS-SECTION II. — CARACTÉRISTIQUES DE LA POLITIQUE RÉGLEMENTAIRE BELGE	138
SOUS-SECTION III. — TRAITS SAILLANTS DE LA RÉGLEMENTATION BELGE	139
A. — <i>Immatriculation et nationalité des aéronefs</i>	139
B. — <i>Aptitude au vol des aéronefs</i>	140
C. — <i>Bruit</i>	140
D. — <i>Licences du personnel navigant</i>	140
E. — <i>Chargement de l'aéronef</i>	140
F. — <i>L'accès au marché</i>	141

CHAPITRE VII

LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

SECTION I ^{re} . — Position historique du problème	144
SECTION II. — La Convention de Tokyo	145
SOUS-SECTION I ^{re} . — OBJECTIFS DE LA CONVENTION	145
SOUS-SECTION II. — CHAMP D'APPLICATION	146
SOUS-SECTION III. — COMPÉTENCE	147
SOUS-SECTION IV. — POUVOIRS DU COMMANDANT DE BORD	148
A. — <i>Quand le commandant de bord peut-il faire usage de ses pouvoirs?</i>	148
B. — <i>Quelles mesures a-t-il le pouvoir de prendre?</i>	149
C. — <i>Quelles mesures les autres membres de l'équipage et les passagers peuvent-ils prendre d'autorité?</i>	149

	Pages
D. — <i>Durée des mesures</i>	150
E. — <i>Cas particulier de l'infraction grave</i>	150
F. — <i>Exonération de responsabilité</i>	150
SOUS-SECTION V. — CAPTURE ILLICITE D'AÉRONEFS	150
SOUS-SECTION VI. — POUVOIRS ET OBLIGATIONS DES ETATS	151
SOUS-SECTION VII. — CONCORDANCE AVEC LE DROIT BELGE	152
SOUS-SECTION VIII. — APPRÉCIATION DE LA CONVENTION	152
SECTION III. — La Convention de La Haye	153
SOUS-SECTION I ^{re} . — OBJET	153
SOUS-SECTION II. — CONDITIONS D'APPLICATION	153
SOUS-SECTION III. — COMPÉTENCE DE JURIDICTION	154
SOUS-SECTION IV. — OBLIGATION DE POURSUITE	154
SOUS-SECTION V. — CONTINUATION DU VOYAGE	155
SECTION IV. — La Convention de Montréal	155
SOUS-SECTION I ^{re} . — OBJET	155
SOUS-SECTION II. — OBLIGATIONS DES ETATS CONTRACTANTS	157
SECTION V. — Dispositions communes aux trois Conventions de Tokyo, La Haye et Montréal	157
SECTION VI. — Protocole de Montréal de 1988	158
SOUS-SECTION I ^{re} . — RAISON D'ÊTRE	158
SOUS-SECTION II. — OBJET	158
SOUS-SECTION III. — EFFET	158
SOUS-SECTION IV. — SIGNATURES ET RATIFICATIONS	159
SECTION VII. — Le recours à la force contre les aéronefs civils	160
SOUS-SECTION I ^{re} . — POSITION DU PROBLÈME	160
SOUS-SECTION II. — INTERVENTION DE L'O.A.C.I.	161
SOUS-SECTION III. — L'ARTICLE 3BIS DE LA CONVENTION DE CHICAGO	161
SOUS-SECTION IV. — PORTÉE DE CES OBLIGATIONS DES ETATS	162

	Pages
A. — <i>Création de la Sabena</i>	130
B. — <i>Concession exclusive</i>	130
C. — <i>Les autres relations de l'Etat avec la Sabena</i>	132
D. — <i>Evolution de la Sabena</i>	134
1. Liens historiques avec la politique belge	134
2. Evolution actuelle	136
E. — <i>Les autres compagnies aériennes belges</i>	136
F. — <i>Le fonctionnement des institutions en matière de négociations internationales</i>	136
 SECTION III. — Les législations et réglementations nationales	 137
SOUS-SECTION I ^{re} . — CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE	137
SOUS-SECTION II. — CARACTÉRISTIQUES DE LA POLITIQUE RÉGLEMENTAIRE BELGE	138
SOUS-SECTION III. — TRAITS SAILLANTS DE LA RÉGLEMENTATION BELGE	139
A. — <i>Immatriculation et nationalité des aéronefs</i>	139
B. — <i>Aptitude au vol des aéronefs</i>	140
C. — <i>Bruit</i>	140
D. — <i>Licences du personnel navigant</i>	140
E. — <i>Chargement de l'aéronef</i>	140
F. — <i>L'accès au marché</i>	141

CHAPITRE VII

LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

SECTION I ^{re} . — Position historique du problème	144
SECTION II. — La Convention de Tokyo	145
SOUS-SECTION I ^{re} . — OBJECTIFS DE LA CONVENTION	145
SOUS-SECTION II. — CHAMP D'APPLICATION	146
SOUS-SECTION III. — COMPÉTENCE	147
SOUS-SECTION IV. — POUVOIRS DU COMMANDANT DE BORD	148
A. — <i>Quand le commandant de bord peut-il faire usage de ses pouvoirs?</i>	148
B. — <i>Quelles mesures a-t-il le pouvoir de prendre?</i>	149
C. — <i>Quelles mesures les autres membres de l'équipage et les passagers peuvent-ils prendre d'autorité?</i>	149

	Pages
SECTION IV. — Transports non soumis à la Convention .	194
SECTION V. — L'application exclusive de la Convention .	196

CHAPITRE III

LA RESPONSABILITÉ ENVERS LE PASSAGER

SECTION I ^{re} . — Le billet de passage et le bulletin de bagage	199
SECTION II. — Conditions de la responsabilité . . .	201
SECTION III. — La limitation de responsabilité . . .	204

CHAPITRE IV

LA RESPONSABILITÉ DU CHEF DES MARCHANDISES ET BAGAGES ENREGISTRÉS

SECTION I ^{re} . — La lettre de transport aérien . . .	212
SECTION II. — Conditions de la responsabilité . . .	225
SECTION III. — La limitation de responsabilité . . .	231
SECTION IV. — Les réserves à formuler . . .	235

CHAPITRE V

LES CAUSES D'EXONÉRATION OU D'ATTÉNUATION DE LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR AÉRIEN

SECTION I ^{re} . — Généralités	241
SECTION II. — L'article 20 de la Convention	242
SECTION III. — L'article 21 de la Convention	243

CHAPITRE VI

LES CAUSES D'AGGRAVATION DE LA RESPONSABILITÉ DU TRANSPORTEUR AÉRIEN

SECTION I ^{re} . — Généralités	245
SECTION II. — La Convention de Varsovie	245
SECTION III. — Le Protocole de La Haye	246

CHAPITRE VII

LE STATUT DES PRÉPOSÉS
DU TRANSPORTEUR

SECTION Ire. — Notion	251
SECTION II. — Responsabilité des préposés	251

CHAPITRE VIII

LA COMPÉTENCE	254
---------------	-----

CHAPITRE IX

L'ARTICLE 29 DE LA CONVENTION	257
-------------------------------	-----

CHAPITRE X

LE TRANSPORT SUCCESSIF

SECTION Ire. — Notion	264
SECTION II. — Le transport successif de voyageurs	264
SECTION III. — Le transport successif de marchandises ou de bagages enregistrés	265

CHAPITRE XI

LE DÉFENDEUR À L'ACTION

SECTION Ire. — Principes	270
SECTION II. — Le transporteur contractuel	274
SECTION III. — Analyse de la Convention de Guadalajara	275

CHAPITRE XII

LE SURVOL DES PROPRIÉTÉS PRIVÉES

SECTION Ire. — L'espace aérien	279
SECTION II. — Autres règles sur l'espace aérien	281

CHAPITRE XIII

LA RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DES TIERS
À LA SURFACE

SECTION I ^{re} . — Généralités	285
SECTION II. — Champ d'application de la Convention de Rome	286
SECTION III. — Les exceptions	288
SECTION IV. — Nature de la responsabilité	289
SECTION V. — Les titulaires de la responsabilité	291
SECTION VI. — Limitation de la responsabilité	293
SECTION VII. — Exceptions à la limitation de responsabilité	296
SECTION VIII. — Les garanties à fournir par l'exploitant	298
SECTION IX. — Compétence et procédure	301
SECTION X. — L'abordage aérien	303
SECTION XI. — La responsabilité des constructeurs	304
BIBLIOGRAPHIE	311
INDEX ALPHABÉTIQUE	329
TABLE DES MATIÈRES	339